

EXTRAIT

du registre des délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Louhannais

Siège
35, route de la Quemine
71500 Branges

Séance du 10 mars 2026

Séance du 10 mars 2026
Nombre de membres
du Comité Syndical
en exercice : 95

Présents à la séance : 57
Votants : 72

Date de la convocation :
23 février 2026
Date de l'affichage :
12 mars 2026

Objet de la délibération

**Vote du budget
primitif 2026 SIREN
avec vote des taux
particuliers et
professionnels hors
gros producteurs.**

L'an deux mille vingt-six, et le dix du mois de mars à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du SIVOM du Louhannais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Marais, à Branges, sous la présidence de M. Christian CLERC.

Les délégués représentent leur communauté de communes d'appartenance pour les délégués de Bresse Louhannaise Intercom' et leur commune d'appartenance pour les autres pour la compétence SPANC, leur communauté de commune d'appartenance pour la compétence SIREN et les deux simultanément pour la compétence SIVOM.

Présents : Mmes BAILLET Pascal, BLANCHARD Karine, BOISSOT Agnès, BUTTIGIEG Auréline, COUILLEROT Chantal, DIMBERTON Marie, DUPONT Martine, FRAPPET Martine, GRAPIN Annick, GROSS Stéphanie, GUIGON Martine, JAEGER Claire, KOCKELBERGH Suzanne, LACROIX MFOUARA Béatrice, LARUE Anne, MALAISE Laure, MOREIRA Véronique, MOREL Martine, PUGEAUT Angéline, THEVENET Catherine, TISSERAND Patricia, JAILLET Françoise, Ms BARBOTTE Alain, BESSON Stéphane, BLANC Eric, BOILLET Stéphane, BONDIER Patrick, BORNEL Daniel, CHAMBON Dominique, CHASSERY Robert, CLERC Jean-Yves, CLERC Christian, COUCHOUX Eric, COULON Jean-François, DE VECCHI Eric, DONGUY Roger, FARIA Xavier, FATET Alain, GALOPIN Christophe, GELOT Jacques, GROS Stéphane, GUICHARD Christian, GUIGUE Jean-Michel, LABOURIAUX Daniel, MALIN Jacky, MASSOT Denis, MERLIN Denis, MOREY Pascal, PERRET Michel, POUSSIN Luc, SERRAND Franck, TABOURET Christophe, THIERIOT Yanick, TREFFOT Claude, VADOT Anthony, VITTAUD Jean-Pierre, WITMANS Matthijs.

Excusés (représentés par) : Mmes BEY Sandra (Mr GALOPIN Christophe), BONIN Sylviane (Mr POUSSIN Luc), CHAUSSAT Virgine (Mr FARIA Xavier), DA SILVA Mariana (Mme FRAPPET Martine), DEJEAN-AGRON Marie (Mr GROS Stéphane), DUROUX Nadine (Mme GROSS Stéphanie), LAGUT Jocelyne (Mr GUICHARD Christian), FAUVEY Audrey (Mme JAILLET Françoise), Ms BRAUD Benjamin (Mr BONDIER Patrick), CAMUS Denis (Mme MOREL Martine), COLIN Jean-François (Mr CLERC Jean-Yves), FERRIER Antoine (Mme PUGEAUT Angéline), MARICHY Patrick (Mr DONGUY Roger), MORAND Stéphane (Mr BARBOTTE Alain), VICCHIO Stéphane (Mme THEVENET Catherine),

Excusés non représentés : Mmes POULARD Magalie, ROBERT Corinne, RODOT Nelly, Ms BERNARD Eric, CAUZARD Philippe,

Absents : Mmes COLIN Christelle, GAUTHIER Sophie, GUILLOT Jennifer, MALOIS Jessica, VINCEROT Béatrice, WILLAUER Françoise, Ms BENARD Théo, BEY Pascal, COLIN David, DAVID Frédéric, FERRE Jérémy, GAUTHIER Bernard, GONTCHARENKO Alain, MORAND Johan, PERNIN Philippe, PILLON Christophe, REBOULET Jean-Michel, VIVANT Jérôme.

○○○○○

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel 2026 du SIREN.

Le montant des dépenses de fonctionnement est égal aux recettes de fonctionnement soit 6 856 421,58 € HT, le montant des dépenses d'investissement est égal au montant des recettes d'investissement soit 1 639 246,71 € HT.

Monsieur le Président demande au comité syndical de fixer à 152,14 € HT le montant du taux de base de la redevance 2026 pour les usagers particuliers, à 160,91 le montant du taux de base de la redevance 2026 pour les usagers professionnels, demande à ce que le budget soit voté par nature et au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau de l'opération pour la section d'investissement.

Monsieur le Président demande au comité syndical d'accepter les amortissements tels que fixés aux tableaux joints au budget.

Monsieur le Président demande au comité syndical de le charger d'entreprendre les négociations nécessaires à l'obtention, la renégociation ou le remboursement anticipé des emprunts destinés au financement des divers investissements aux conditions les plus avantageuses pour le SIVOM et l'autorise à signer les contrats.

Le Comité Syndical décide à 70 voix pour et 2 abstentions d'approuver le budget SIREN 2026 présenté par Monsieur le Président et les propositions ci-dessus.

Fait et délibéré le 10 mars 2026

Pour extrait conforme
Le Président,
Christian CLERC.



Publié, affiché, notifié le 12 mars 2026.

